

vous voulez CONSTRUIRE, AGRANDIR, RESTAURER, AMÉNAGER



Les architectes du CAUE
vous conseillent gratuitement.

Avant d'engager des frais ou
des travaux, consultez-nous !

Préparez votre entretien.

- Apportez tout document utile : photos, cadastre, documents d'urbanisme, plan existant, relevé même sommaire, croquis, ...
- Consultez notre site internet en téléchargeant nos fiches pratiques.



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
tél 05 56 97 81 89 / fax 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com
contact@cauegironde.com

Secteur 10 :

Pascal MORIN - architecte conseiller

Les permanences sont tenues dans les mairies concernées, sauf indications contraires.
Venir avec photos des lieux (de loin dans le paysage et de près), plans (cadastres, tout document utile...) et documents d'urbanisme (PLU).

* sur r.v. pris en mairie ou en Communauté de Communes (CdC)

			Pour 2016	Avril	Mai	Juin
BRANNE (mairie)	1 ^o mardi	de 10h à 12h sur r.v.*		5	3	7
COUTRAS (maison serv. publics)	3 ^o mercredi	de 14h30 à 16h30 sur r.v.*		20	18	15
LIBOURNE (mairie)	1 ^o mardi	de 14h30 à 17h30 sur r.v.*		5	3	7
VAYRES (CdC)	3 ^o mercredi	de 10h à 12h sur r.v.*		20	18	15
VIGNONET (CdC)	2 ^o lundi	de 15h à 17h sur r.v.*		11	9	13